



Rapport de l'auditeur indépendant

À l'agent principal du Parti libéral du Canada

Rapport sur l'audit du rapport

Notre opinion

À notre avis, le rapport financier annuel d'un parti enregistré du Parti libéral du Canada (le Parti) ci-joint pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 a été préparé, dans tous les aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière de l'article 432 de la *Loi électorale du Canada* et du formulaire prescrit publié par Élections Canada.

Notre audit

Le rapport du Parti contient les transactions financières annuelles du Parti pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 et les notes complémentaires qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit du rapport* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants du Parti conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit du rapport au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Observations — référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur la note 1 du rapport qui décrit le référentiel comptable. Le rapport a été préparé par l'agent principal du Parti pour satisfaire aux dispositions en matière d'information financière de l'article 432 de la *Loi électorale du Canada*. En conséquence, il est possible que l'information financière ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport n'est destiné qu'au Parti et au directeur général des élections. Nous n'assumons ni n'acceptons aucune responsabilité ou obligation envers un autre tiers à l'égard de ce rapport. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
99 Bank Street, Suite 710, Ottawa, Ontario, Canada K1P 1E4
Tél. : +1 613 237 3702, Téléc. : +1 613 237 3963

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



Responsabilités de l'agent principal et des responsables de la gouvernance à l'égard du rapport

L'agent principal du Parti (la direction) est responsable de la préparation du rapport conformément aux dispositions de l'article 432 de la *Loi électorale du Canada* et au formulaire prescrit publié par Élections Canada, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un rapport exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Parti.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit du rapport

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que le rapport, pris dans son ensemble, est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs du rapport prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que le rapport comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Parti;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Comme l'exige l'article 435, alinéa 1 de la *Loi électorale du Canada*, nous spécifions qu'à notre avis, le rapport présente une image fidèle de l'information financière inscrite dans les livres comptables, lesquels ont été utilisés comme référence.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 29 juin 2022

Parti libéral du Canada

Note au rapport annuel des transactions financières

31 décembre 2021

Note 1

Le rapport annuel des transactions financières d'un parti enregistré a été préparé conformément aux dispositions de l'article 432 de la *Loi électorale du Canada* et au formulaire prescrit publié par Élections Canada.

Le rapport a été préparé afin de permettre à l'agent principal de répondre aux exigences de la *Loi électorale du Canada*. Son utilisation n'est destinée qu'à l'agent principal et au directeur général des élections. Par conséquent, les lecteurs sont avertis qu'il est possible que le rapport ne puisse pas se prêter à un autre usage. La *Loi électorale du Canada* exige que le rapport soit mis à la disposition du public pour examen.

L'Agence libérale fédérale du Canada

États financiers
31 décembre 2021



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de L'Agence libérale fédérale du Canada

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de L'Agence libérale fédérale du Canada (l'« Agence ») au 31 décembre 2021 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Agence, qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2021;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de l'Agence conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
99 Bank Street, Suite 710, Ottawa (Ontario) Canada K1P 1E4
Tél. : +1 613 237 3702, Téléc. : +1 613 237 3963

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Agence à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Agence ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Agence.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Agence;



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Agence à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Agence à cesser ses activités.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 29 juin 2022

L'Agence libérale fédérale du Canada

État de la situation financière

Au 31 décembre 2021

	2021 \$	2020 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 7)	9 500 427	5 371 916
Comptes débiteurs	21 487 389	1 560 042
Charges payées d'avance	322 096	308 312
	<u>31 309 912</u>	<u>7 240 270</u>
Immobilisations corporelles (note 3)	<u>976 895</u>	<u>748 272</u>
	<u>32 286 807</u>	<u>7 988 542</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Emprunts bancaires (note 4)	26 700 000	-
Comptes créditeurs et charges à payer (note 6)	1 610 202	2 722 132
Incitatif à la location reporté	149 529	145 144
	<u>28 459 731</u>	<u>2 867 276</u>
Incitatif à la location reporté	<u>552 540</u>	<u>678 357</u>
	29 012 271	3 545 633
Actif net		
Actifs non soumis à des restrictions	773 002	4 442 909
Actifs nets grevés d'une affectation interne (note 7)	2 501 534	-
	<u>3 274 536</u>	<u>4 442 909</u>
	<u>32 286 807</u>	<u>7 988 542</u>

Engagements (note 6)

Approuvé par le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

L'Agence libérale fédérale du Canada

État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

	2021	2020
	\$	\$
Produits		
Apports	18 090 226	15 002 766
Remises électorales et aide gouvernementale (note 9)	20 122 667	1 365 800
Autres	278 913	91 361
	<u>38 491 806</u>	<u>16 459 927</u>
Charges		
Publicité à la radio	1 045 630	7 118
Publicité télévisée	6 510 045	95 147
Publicité – autre (note 6)	7 932 939	418 515
Amortissement des immobilisations corporelles	181 224	180 704
Frais et intérêts bancaires	683 085	829 427
Collectes de fonds	3 137 309	2 566 427
Frais de bureau (note 6)	4 750 173	2 049 193
Sondages et recherche (note 6)	996 052	70 432
Services professionnels (note 6)	3 106 251	1 603 215
Salaires et avantages sociaux	7 420 566	4 758 614
Frais de déplacement et de réception	3 386 229	98 687
Virements entrants	878 152	26 500
Virements sortants	(367 476)	(369 284)
Autres	-	308 188
	<u>39 660 179</u>	<u>12 642 883</u>
Produits (charges) pour l'exercice, montant net	<u>(1 168 373)</u>	<u>3 817 044</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

L'Agence libérale fédérale du Canada

État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

			2021	2020
	Actifs non soumis à des restrictions \$	Actifs nets grevés d'une affectation interne \$ (note 7)	Total \$	Total \$
Actif net à l'ouverture de l'exercice	4 442 909	-	4 442 909	625 865
Produits (charges) pour l'exercice, montant net	(1 168 373)	-	(1 168 373)	3 817 044
Virements sortants (entrants)	(2 501 534)	2 501 534	-	-
Actif net à la clôture	773 002	2 501 534	3 274 536	4 442 909

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

L'Agence libérale fédérale du Canada

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

	2021 \$	2020 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités opérationnelles		
Produits (charges) pour l'exercice, montant net	(1 168 373)	3 817 044
Éléments hors trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	181 224	180 704
Amortissement de l'incitatif à la location	(121 431)	(133 716)
Perte à la radiation d'immobilisations corporelles	-	41 711
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes débiteurs	(19 927 347)	20 913 210
Charges payées d'avance	(13 784)	104 449
Comptes créditeurs et charges à payer	(1 111 931)	821 050
	<u>(22 161 642)</u>	<u>25 744 452</u>
Activités d'investissement		
Achat d'immobilisations corporelles	<u>(409 847)</u>	<u>(25 441)</u>
Activités de financement		
Augmentation des emprunts bancaires	30 000 000	-
Remboursement d'emprunts bancaires	<u>(3 300 000)</u>	<u>(24 700 000)</u>
	<u>26 700 000</u>	<u>(24 700 000)</u>
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	4 128 511	1 019 011
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	<u>5 371 916</u>	<u>4 352 905</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>9 500 427</u>	<u>5 371 916</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

L'Agence libérale fédérale du Canada

Notes annexes

31 décembre 2021

1 Nature des activités

Le Parti libéral du Canada (le « Parti ») est un parti enregistré au sens de l'article 2(1) de la Loi électorale du Canada. L'Agence libérale fédérale du Canada (l'« Agence »), agent principal du Parti, est responsable de l'ensemble des questions contractuelles et commerciales.

2 Résumé des principales méthodes comptables

Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges pour chaque période de présentation de l'information financière. Les éléments importants faisant l'objet de telles estimations et hypothèses comprennent notamment les remboursements électoraux. Les montants réels peuvent différer de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des fonds en caisse, des dépôts auprès des banques et d'autres placements à court terme très liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

Constatation des produits

L'Agence utilise la méthode du report pour la comptabilisation des apports, y compris l'aide gouvernementale. Les apports affectés sont reportés et constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits au moment où ils sont reçus.

Les apports reçus sous forme de fournitures et de services, à l'exception du travail bénévole, sont constatés à la juste valeur. Sauf lorsque la Loi électorale du Canada l'exige, la valeur du travail bénévole n'est pas constatée dans les états financiers.

Les frais de participation aux congrès et aux assemblées générales annuelles sont comptabilisés au cours de l'exercice durant lequel le congrès a lieu.

L'Agence libérale fédérale du Canada

Notes annexes

31 décembre 2021

Les remboursements électoraux sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les élections ont lieu si le montant à recevoir peut être estimé de manière raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré. L'Agence a comptabilisé les produits tirés des remboursements électoraux selon l'interprétation que fait la direction de la législation applicable de la Loi électorale du Canada. Les montants réclamés doivent être vérifiés et acceptés par Élections Canada avant qu'ils puissent être recouvrés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement inscrites au coût et amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative comme suit :

Bâtiments	20 ans
Matériel d'imprimerie	5 ans
Mobilier et agencements	5 ans
Matériel informatique et logiciel	3 ans
Améliorations locatives	Durée restante du bail

Incitatif à la location

Les incitatifs reçus pour la location de bureaux sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location à titre de réduction des frais de bureau.

3 Immobilisations corporelles

			2021	2020
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$	Montant net \$
Bâtiments	199 811	122 083	77 728	82 620
Matériel d'imprimerie	48 107	35 039	13 068	18 384
Mobilier et agencements	1 034 665	888 861	145 804	49 681
Matériel informatique et logiciel	650 705	620 023	30 682	22 224
Améliorations locatives	1 399 174	689 561	709 613	575 363
	3 332 462	2 355 567	976 895	748 272

Au 31 décembre 2020, le coût et l'amortissement cumulé se sont établis respectivement à 2 922 615 \$ et à 2 174 343 \$.

L'Agence libérale fédérale du Canada

Notes annexes

31 décembre 2021

4 Emprunts bancaires et lignes de crédit

Au 31 décembre 2021, les emprunts bancaires à vue s'établissaient à 26 700 000 \$ (néant en 2020) et avaient été contractés auprès de diverses banques à charte canadiennes, au taux préférentiel des banques majoré de 2,45 %. Les emprunts sont garantis par une sûreté générale et les remboursements d'Élections Canada.

L'Agence a des lignes de crédit allant jusqu'à 6 000 000 \$, portant intérêt à un taux annuel correspondant au taux préférentiel des banques de 2,45 % au 31 décembre 2021 (2,45 % en 2020) et payables à vue. Au 31 décembre 2021, l'Agence n'avait prélevé aucun montant sur ces facilités (néant en 2020). Les lignes de crédit sont garanties par une sûreté générale.

5 Engagements

Les paiements minimaux futurs exigibles en vertu des contrats de location et d'autres engagements importants s'établissent comme suit :

	\$
Exercice clos le 31 décembre 2022	2 754 428
2023	2 336 788
2024	2 214 653
2025	2 050 681
2026	1 764 453
Par la suite	8 097

L'Agence a des engagements de 1 020 074 \$ en cas d'élection. En date du 31 décembre 2021, elle avait également des engagements de 383 266 \$ (383 226 \$ en 2020) liés à des activités provinciales.

6 Transactions entre parties liées

L'Agence a retenu les services d'une entreprise privée liée à un membre du Conseil national d'administration du Parti pour un total de 9 734 961 \$ (1 546 961 \$ en 2020). Un montant de 239 396 \$ (96 729 \$ en 2020) est comptabilisé dans les comptes créditeurs et charges à payer.

Ces transactions avec des parties liées ont été comptabilisées à leur valeur d'échange, laquelle correspond au montant convenu par les deux parties à la transaction.

L'Agence libérale fédérale du Canada

Notes annexes

31 décembre 2021

7 Actifs nets grevés d'une affectation interne

Au 31 décembre 2021, le Conseil d'administration a grevé d'une affectation interne des actifs nets aux fins suivantes :

	2021 \$	2020 \$
Fonds de roulement soumis à des restrictions	1 000 614	-
Fonds soumis à des restrictions des futures campagnes	1 500 920	-
	<u>2 501 534</u>	<u>-</u>

8 Instruments financiers

L'Agence évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Tous ses actifs financiers et passifs financiers sont par la suite évalués au coût amorti. Les actifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les comptes débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût amorti comprennent les emprunts bancaires, ainsi que les comptes créditeurs et charges à payer.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Agence est exposée au risque de liquidité du fait principalement de ses emprunts bancaires et de ses comptes créditeurs et charges à payer. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comblent une part importante des besoins de liquidités de l'Agence. L'Agence dispose également de lignes de crédit, tel qu'il est indiqué à la note 4. En date du 31 décembre 2021, la totalité des lignes de crédit était disponible.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux instruments financiers susceptibles d'exposer l'Agence au risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les comptes débiteurs. La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Agence sont conservés auprès de grandes institutions financières. L'Agence considère donc le risque de non-exécution lié à ces instruments comme étant faible. Les créances clients sont généralement exigibles dans un délai de 30 à 90 jours. Il n'y a aucune créance client ayant plus d'un an à courir.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'Agence est exposée au risque de taux d'intérêt de par ses emprunts bancaires (note 4).

L'Agence libérale fédérale du Canada

Notes annexes

31 décembre 2021

9 Répercussions de la pandémie de COVID-19

Aide gouvernementale

En 2020, la direction a demandé de l'aide gouvernementale aux termes de la Subvention salariale d'urgence du Canada (la « SSUC ») établie par le gouvernement du Canada pour aider les employeurs à traverser la pandémie de COVID-19. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les apports constatés au titre de la SSUC se sont élevés à 1 253 831 \$, dont le solde s'élevait à néant à la fin de l'exercice. Aucune demande de SSUC n'a été faite au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.